

# MODERNISATION DU SYSTEME DE SANTE

## Syntec informatique et Lesiss se mobilisent

Communiqué

Paris, le 25 novembre 2005

**Prenant acte de la convergence de leurs points de vue, Syntec informatique et la Fédération Lesiss estiment nécessaire de coordonner leurs actions au service de la modernisation du système de santé français et font connaître leurs premières réflexions à propos des « montages innovants » susceptibles d'assurer la viabilité du Dossier Médical Personnel.**

Le système de santé de la France, comme dans la plupart des pays avancés, se trouve à l'aube d'une profonde mutation.

Levier d'une adaptation urgente et indispensable, le partage généralisé d'informations s'inscrit dans un vaste projet de refonte du système de santé. Cette réforme va conduire au renforcement de la coordination des soins, à l'amélioration des pratiques et des comportements pour le plus grand bénéfice et une sécurité accrue des patients. L'adoption et l'usage des nouvelles technologies de l'information contribueront également à une gestion plus avisée des ressources de la nation.

Reposant sur l'utilisation des nouvelles technologies (informatique, accès sécurisé à l'information directement par le patient, télémédecine, imagerie médicale numérique), cette réforme s'articule autour de trois axes : le plan Hôpital 2007, la T2A, la carte Vitale 2 et le DMP (Dossier Médical Personnel). Le partage des données, la sécurité et l'organisation du système d'information constituent les bases de ces projets.

Les conditions sont aujourd'hui réunies pour mettre en place un système de soins performant et moderne, qui conjugue sécurité de l'information, respect des personnes et technologies de pointe.

La généralisation du DMP (Dossier Médical Personnel) au niveau national, complétée le cas échéant par quelques autres grands projets, sera la pierre angulaire sur laquelle reposera ce processus d'adaptation de notre système de santé. Il est important que tous les acteurs de ce projet coordonnent leurs efforts : pouvoirs publics et entreprises du secteur privé, petites et grandes, qui apporteront leur expertise et leur capacité à mettre en oeuvre des solutions innovantes et performantes. Sa mise en oeuvre ne peut toutefois réussir sans quelques pré-requis, classiques dans les grands projets industriels : définition d'une stratégie d'ensemble, parfaite coordination des acteurs, affectation de moyens à la hauteur des enjeux.

S'agissant de ce dernier point – essentiel en raison du contexte budgétaire – Syntec informatique et Lesiss ont mené une réflexion sur le modèle économique, les volets juridique et fiscal ainsi que sur des dispositifs de financement, dans la continuité des travaux du groupe PPP de Syntec informatique. A cet égard, le mécanisme du PPP (Partenariat Public-Privé) apparaît comme une solution d'avenir que la puissance publique pourrait retenir sous réserve d'avoir vérifié avec les acteurs concernés (banques d'affaires et industriels) que les montages innovants étudiés respectent bien l'économie du projet et le calendrier impératif fixé.

La publication de ces réflexions ([www.syntec-informatique.fr](http://www.syntec-informatique.fr) et [www.le6.org](http://www.le6.org)) constitue le premier acte de collaboration entre LESISS et Syntec informatique. D'autres sujets comme la télémédecine, la sécurisation des données patients ou encore la gestion de la chaîne logistique des établissements hospitaliers seront examinés dans le cadre de groupes de travail qui réuniront les SSII et éditeurs des SIS intéressés.



**LESISS**

Pour LESISS  
le Président,  
Eddie ANOUFA



**Syntec informatique**

Pour Syntec informatique  
le Président,  
Jean MOUNET

Contacts presse :

Carole Huyvenaar  
01 44 30 49 71  
Yannick Motel  
06 30 40 20 36

Syntec informatique ([www.syntec-informatique.fr](http://www.syntec-informatique.fr)) : Chambre Professionnelle des SSII et des Éditeurs de Logiciels, Syntec informatique représente près de 500 groupes et sociétés membres (59 % SSII, Conseils en technologies, sociétés de Conseil, 41% d'Éditeurs de logiciels), soit plus de 85% du chiffre d'affaires et des effectifs de la profession (170 000 collaborateurs, 19 Mds d'euros de chiffre d'affaires des sociétés de 10 collaborateurs et plus).

Syntec informatique assure notamment la défense et la promotion des intérêts collectifs professionnels et se préoccupe des questions déontologiques, économiques, internationales, juridiques, sociales et techniques liées aux activités des sociétés membres. La Chambre Professionnelle contribue parallèlement à informer l'ensemble de la communauté informatique des chiffres et tendances de la profession, ainsi qu'à représenter le secteur auprès de différents organismes et des Pouvoirs Publics.

LESISS (Les Entreprises des Systèmes d'Information Sanitaires et Sociaux) ([www.le6.org](http://www.le6.org)) est une fédération créée à la fin de l'année 2004 par deux organisations professionnelles dédiées au secteur de la santé : le GIPSIM (regroupant les prestataires des systèmes d'information pour les acteurs de la médecine de ville) et le SNIIS (industriels spécialisés dans les systèmes d'information hospitaliers - SIH). Représentant institutionnel des industries d'information de santé, LESISS rassemble des PME expérimentées, des éditeurs de SIS et de grandes entreprises industrielles. Cette fédération est née du constat de l'interpénétration croissante de la médecine de ville et de la sphère hospitalière, qui oeuvraient jusqu'alors de manière cloisonnée et dont la segmentation des organisations était le reflet de problématiques et de pratiques séparées. Les membres de LESISS sont déterminés à apporter leur expertise en vue d'accompagner les évolutions indispensables à l'adaptation du système de santé français. Ils estiment que les technologies de l'information utilisées à bon escient contribuent efficacement à l'indispensable coordination des soins, à l'amélioration des pratiques médicales et à la réduction de risque de perte de chance pour les assurés, ainsi qu'à une meilleure affectation des ressources de la collectivité.